

Le mot du Président

Je vous souhaite à tous et toutes une bonne année, qui je l'espère, vous sera plus agréable à vivre. Malgré la crise inédite, j'ai constaté avec plaisir, que le service rendu aux collectivités ne s'est pas amoindri. Vous êtes de plus en plus nombreux à nous solliciter et je reste, ainsi que M. Lionel VIDAL, Directeur Général des Services avec

toute mon équipe, à votre écoute et votre disposition. L'ensemble des compétences exercées par le SYDEEL66 vont bien évidemment, se poursuivre. Mais il est important aujourd'hui, que notre syndicat se tourne résolument vers l'avenir : les nouvelles technologies, la transition énergétique et écologique vont être au

cœur de nos actions durant ces prochaines années.

Je vous réitère mes meilleurs vœux et vous souhaite une bonne lecture !

Jean MAURY
Président du SYDEEL66
Maire de Ria-Sirach

ACTUALITÉS

Comité Syndical

16 Décembre 2020

Le dernier comité de l'année 2020 s'est tenu au complexe sportif Jo Maso du Soler. Avant de débiter la séance, Mme. Le Maire a souhaité la **bienvenue** à l'ensemble des délégués. M. le Président **Jean MAURY**, n'a pas manqué de remercier Mme. Armelle REVEL-FOURCADE, Maire de Le Soler, pour son accueil et la mise à disposition de cette salle qui a permis la tenue de cette réunion dans le respect des règles sanitaires. Il a également remercié **M. Ariel SALA**, Payeur Départemental, **M. Yannick CALLAREC**, nouveau Directeur de l'AMF, **Maître Frédéric BONNET** et **M. Robert ROIG**, Adjoint aux travaux de la commune du Soler et délégué PMM au Sydeel, pour leurs présences ainsi que tous les délégués du comité syndical ayant fait le déplacement. Le quorum atteint, M. Jean MAURY a débuté la séance en présentant les **décisions** prises par le Président et le Bureau par délégation du Comité Syndical. Les points à l'ordre du jour ont ensuite été abordés par le Président et les Vice-Présidents délégués. Point important de cette assemblée,

l'augmentation des aides financières du Sydeel66 pour les communes. En effet, l'assemblée a voté à l'unanimité les modifications financières pour les travaux de mise en esthétique des réseaux de distribution d'électricité et d'éclairage public. Les communes de Nohèdes, Clara-Villerach, Saint-Marsal et Los Masos intègrent la compétence éclairage public à compter du 01 Janvier 2021. Une **convention tripartite d'autopartage** entre le PNR Corbières-Fenouillèdes, le SYADEN (Syndicat d'Énergies de l'Aude) et le SYDEEL66 a également été votée à l'unanimité. Afin de favoriser la mobilité électrique sur le territoire peu dense des Hautes Corbières, le PNR Corbières-Fenouillèdes met à disposition des administrés, un véhicule 100% électrique 24h/24h et 7j/7. Il permettra le déplacement dans les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude. Le véhicule sera basé à Tuchan, un badge REVEO (réseau de bornes de recharge en Occitanie) sera mis à disposition par le

SYDEEL66 et le Syndicat d'énergies de l'Aude (SYADEN).

La séance terminée, le Président M. Jean MAURY, a remis la **médaille** du SYDEEL66 à Mme. Armelle REVEL-FOURCADE et a offert un porte-document à **M. Jacques ARNAUDIES**, président de 2001 à 2020, de la part de l'équipe du SYDEEL66, en remerciement pour le travail accompli durant toutes ces années.



Commissions Travaux/Exploitation et Transition Énergétique

03 Décembre 2020

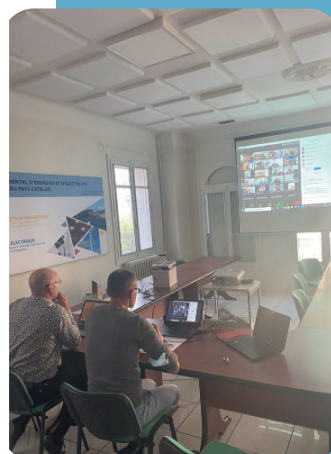


M. Jean MAURY, a Présidé à Saint-Estève, accompagné de Mrs. Claude GRAU et Michel GARCIA Vice-Présidents délégués, les premières réunions des **Commissions travaux et exploitation et transition énergétique**. L'occasion pour les 12 membres de chacune d'elles, de se réunir afin de **coordonner** les différents projets et **définir** les perspectives du SYDEEL66 en matière de travaux, d'exploitation et de transition énergétique. Merci à la commune de St-Estève et à M. Michel PEREZ, adjoint et délégué du SYDEEL66, pour son accueil et la mise à disposition de la salle.



Réunion d'information Marché achat d'énergie

Décembre 2020



Une réunion **d'information** avec les membres du groupement de commande d'achat d'énergie, a été organisée en visio par le SYDEEL66 en présence de M. Jérôme Rouille d'EDF, titulaire du marché.

ÉVÉNEMENTS

La commune d'Egat, le SYDEEL66 et Enedis s'associent pour la mise en discrétion des réseaux électriques

Dans le cadre du programme annuel de mise en esthétique des réseaux d'électricité, la commune d'Egat, le SYDEEL66 et Enedis se sont engagés pour l'enfouissement des réseaux basse tension, éclairage public et communications électroniques, de la Rue du Pla de Brase. Pour cette opération, ce sont 88 992,00 € qui ont été investis en partenariat entre la Commune, le SYDEEL66 et ENEDIS.

Les travaux réalisés par l'entreprise JOCAVEIL & FILS, sous la maîtrise d'ouvrage du SYDEEL66, ont permis : La dépose de 5 poteaux électriques et 180 mètres de réseau aérien. La création de 180 mètres de réseau souterrain. Ainsi que la modernisation de l'éclairage public avec la pose de 6 candélabres et 4 lanternes plus modernes et beaucoup moins énergivores, qui vont permettre à la commune de réaliser des économies d'énergie. Ce chantier valorise l'esthétique du village et participe à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.



Embellissement du poste de transformation à Olette-Evol

Dans le cadre de sa politique d'amélioration du cadre de vie et afin de valoriser son patrimoine, le SYDEEL66 en partenariat avec ENEDIS, a mis en place un programme d'embellissement extérieur des postes de transformation dégradés ou vétustes. Pour chaque projet, le SYDEEL66 et ENEDIS s'engagent à participer à la mise en œuvre de cette action sous la forme d'une contribution financière. La commune d'Olette-Evol partenaire et maître d'ouvrage des travaux, a choisi l'artiste peintre Anne REYMOND, qui a réalisé une fresque aux couleurs automnales, se fondant parfaitement dans le Village. Ce programme d'embellissement, participe à une meilleure insertion des ouvrages de distribution publique d'électricité dans le quotidien des habitants en les transformant en points d'intérêt esthétique et harmonieux.



Service d'autopartage entre le SYDEEL66, le PNR Corbières-Fenouillèdes et le Syndicat d'Energies de l'Aude (SYADEN)

Afin de favoriser la mobilité électrique sur le territoire peu dense des Hautes Corbières, le PNR Corbières-Fenouillèdes met à disposition des administrés, un véhicule 100% électrique 24h/24h et 7j/7. Il permettra le déplacement dans les départements des Pyrénées-Orientales et de l'Aude. Le véhicule sera basé à Tuchan et un badge REVEO (réseau de bornes de recharge en Occitanie) sera mis à disposition par le SYDEEL66 et le SYADEN. La question des déplacements étant un enjeu prépondérant et profondément impactant pour le quotidien de ces habitants, l'absence d'alternative les conduit à privilégier l'utilisation de la voiture individuelle. La mise en place de ce service va permettre la réduction de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre, due aux transports sur le territoire. Une action commune favorable à la transition énergétique sur notre région.



VIE DU SYNDICAT

Recrutements



Sonya MARSOU, diplômée Ingénieure énergétique, vient renforcer le service énergie en tant que **Conseillère en Energie**.

Clément LAUZE, titulaire d'un Master II économie de l'environnement, énergie et transport, recruté en tant que **Chargé de Mission** dans le cadre de projets innovants et de partenariats (mobilité, auto-convention).



Aujourd'hui, l'éclairage public représente une partie importante du budget des collectivités sans que la facture d'électricité que sur sa dépense globale en énergie. Ainsi, une collectivité a la possibilité d'éteindre toute une partie de son éclairage public durant la nuit. Cette démarche, assure un environnement plus économique, à l'efficacité de plus en plus, selon les estimations, plus de 12 000 communes (notamment, notamment, notamment) pratiquent l'extinction de nuit. Le SYDEEL66, propose à ses communes qui ont transféré la compétence de éclairage public, un accompagnement dans cette démarche.

POURQUOI ÉTEINDRE SON ÉCLAIRAGE PUBLIC ?

- ÉCONOMIES SUR LE BUDGET**
Réduction de la facture d'électricité. Éteindre son éclairage durant 5h permettrait une économie moyenne de 40%. On peut également y ajouter, les économies réalisées grâce à la prolongation de la durée de vie du matériel.
- LIMITER LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE**
Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les déchets toxiques. Mais aussi, un potentiel de 40 à 75% d'économies d'énergie est très facilement possible en remplaçant les installations et en paramétrant une extinction nocturne.
- PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET L'ENVIRONNEMENT**
Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore. L'extinction de nuit permet de réduire l'émission de lumière et d'éviter l'impact négatif de la pollution lumineuse sur l'observation de ciel étoilé pour l'astronomie.
- GARANTIR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE NUIT ET PROTÉGER LA SANTÉ HUMAINE**
L'alternance jour-nuit est essentielle pour l'homme. L'être humain a un rythme biologique bien défini, actif le jour et se repose la nuit. Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

BON À SAVOIR
L'éclairage public n'a aucune incidence sur la baisse de la criminalité et de la violence. 80% des vols et agressions se font en plein jour. 6% des faits de fraude se font la nuit. L'extinction de nuit permet de réduire la consommation d'énergie et de protéger l'environnement.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE - CE QUE DIT LA LOI

Le décret n° 2016-1035 du 22 août 2016 relatif à la compétence de éclairage public, prévoit que les communes doivent éteindre leur éclairage public durant la nuit. Cette obligation est assortie de sanctions financières en cas de non-respect.

Le décret n° 2016-1035 du 22 août 2016 relatif à la compétence de éclairage public, prévoit que les communes doivent éteindre leur éclairage public durant la nuit. Cette obligation est assortie de sanctions financières en cas de non-respect.

Eclairage Public

Le SYDEEL66 souhaite encourager les communes à diminuer l'éclairage de nuit. Pour cela, une plaquette d'information est mise à votre disposition sur notre site internet (**compétence éclairage public**) : www.sydeel66.com Protégeons notre nature et économisons l'énergie !